



N° de résolution
ou annotation

22-01-01

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES**

Le conseil de la municipalité de Nantes siège en séance ordinaire, ce 11 janvier 2022, par voie de visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Assistent également à la séance, par visioconférence monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et greffier-trésorier.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Danielle Boulet
Siège #3 - Richard Grenier
Siège #4 - Julie Rodrigue
Siège #5 - Daniel Poirier
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Siège #2 - Poste vacant

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Gendron.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance ordinaire est ouverte à 19h30 par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Adoption du procès-verbal des séances

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Dépôt des déclarations pécuniaires des élus

5.2 - Renouvellement du service de récupération des matériaux secs pour l'année 2022

5.3 - Avis de motion - Règlement numéro 468-22 fixant le taux des taxes et des tarifications pour l'année 2022

5.4 - Offre de service d'Infotech pour le module "Dépôt direct fournisseur" au logiciel Sygem

5.5 - Nomination d'un maire suppléant

5.6 - Rémunération des employés pour l'année 2022

5.7 - Contrat de travail du directeur du service incendie

5.8 - Modification du contrat de travail de l'inspecteur de voirie

5.9 - Modification du contrat de travail du directeur général



N° de résolution
ou annotation

- 5.10 - Embauche de monsieur William Paradis
- 5.11 - Avis de motion pour adopter un nouveau règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus(es)
- 6 - SERVICE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES**
 - 6.1 - Offre de service de EXP pour le plan d'action d'amélioration de la phosphatation aux stations d'épuration du secteur village
- 7 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE**
 - 7.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - 7.2 - Offre de service de gestion animalière pour l'année 2022
 - 7.3 - Demande de consentement municipal - Ajout de câble de fibre optique sur des torons existants
 - 7.4 - Demande de M. Mark Lachance à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ)
- 8 - PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 8.1 - Adoption des comptes
- 9 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**
 - 9.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 10 janvier 2022
 - 9.2 - Acceptation des dépenses autorisées au registre du D.G. au 10 janvier 2022
- 10 - RAPPORT DU MAIRE**
- 11 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**
- 12 - COMPTE RENDU DES COMITÉS ET AUTRES**
 - 12.1 - Compagne annuelle de financement "Les amis des Jeux du Québec - Estrie"
 - 12.2 - Défi Château de neige 2022
 - 12.3 - Événement "Prendre soin de notre monde"
- 13 - DONS ET COMMANDITES**
 - 13.1 - Demande de l'association des gens de Nantes (AGN)
 - 13.2 - Demande de participation financière pour le renouvellement de l'équipement des bacs Mini Bougeotte
 - 13.3 - Demande d'aide financière de l'organisme Lac en fête dans le cadre du CanadaMan/Woman 2022
 - 13.4 - Demande de contribution de l'organisme " Constellation du Granit" pour la semaine intergénérationnelle
- 14 - QUESTIONS DIVERSES**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de madame Julie Rodrigue, **appuyée par** monsieur Richard Grenier, que l'ordre du jour soit adopté avec les insertions suivantes:

- 5.11 - Avis de motion pour adopter un nouveau règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus(es)
- 7.3 - Demande de consentement municipale - Ajout de câble de fibre optique sur des torons existants
- 7.4 - Demande de M. Mark Lachance à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ)
- 12.2 - Défi château de neige 2022



N° de résolution
ou annotation

22-01-02

12.3 - Événement "Prendre soin de notre monde"

13.2 - Demande de participation financière pour le renouvellement de l'équipement des bacs "Mini Bougeotte"

13.3 - Demande d'aide financière de l'organisme Lac en fête dans le cadre du CanadaMan/Woman 2022

13.4 - Demande de contribution de l'organisme "constellation du Granit" pour la semaine intergénérationnelle

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Adoption du procès-verbal des séances

Considérant qu'une copie des procès-verbaux des séances du conseil tenues le 14 et le 23 décembre 2021 ont été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Par ce motif et sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Daniel Poirier, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances du 14 et 23 décembre 2021 sont approuvés tels qu'ils apparaissent au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Au sujet de la question posée par courriel de monsieur Marc-Antoine Grenier sur le sujet de l'avancement de la demande de la municipalité à la MRC dans le cadre d'une modification du schéma d'aménagement, le conseil informe monsieur Marc-Antoine Grenier que le dossier est encore aux mains de la MRC qui attend l'avis du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH). Le conseil l'informe aussi qu'il sera tenu au courant de l'avancement de la demande de modification du schéma d'aménagement.

5 - ADMINISTRATION

22-01-03

5.1 - Dépôt des déclarations pécuniaires des élus

Chaque membre du conseil dépose sa déclaration pécuniaire à la présente séance du conseil telle que spécifiée par l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums.

22-01-04

5.2 - Renouvellement du service de récupération des matériaux secs pour l'année 2022

Le conseil reporte ce point à une séance ultérieure.

22-01-05

5.3 - Avis de motion - Règlement numéro 468-22 fixant le taux des taxes et des tarifications pour l'année 2022

Avis de motion est donné par monsieur Richard Grenier pour l'adoption du Règlement numéro 468-22 fixant le taux des taxes et des tarifications pour l'année 2022. Monsieur Richard Grenier dépose le projet de règlement et en fait présentation aux membres du conseil conformément à l'article 445 du code municipal.



22-01-06

N° de résolution
ou annotation

5.4 - Offre de service d'Infotech pour le module "Dépôt direct fournisseur" au logiciel Sygem

ATTENDU QUE la municipalité souhaite améliorer et passer à une gestion sans papier;

Il est proposé par madame Lynda Bouffard, **appuyé par** madame Danielle Boulet et résolu unanimement que la municipalité acquière le module "Dépôt direct fournisseur" pour le logiciel sygem de la compagnie Infotech au coût de 862,31\$ taxes incluses.

22-01-07

5.5 - Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par madame Lynda Bouffard, **appuyé par** madame Julie Rodrigue et résolu unanimement que monsieur Richard Grenier soit nommé comme maire suppléant pour la période du 12 janvier 2022 au 14 juin 2022 inclusivement et que madame Danielle Boulet soit nommée mairesse suppléante pour la période du 15 juin 2022 au 31 décembre 2022.

22-01-08

5.6 - Rémunération des employés pour l'année 2022

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire un ajustement salarial pour l'année 2022 de certains employés de la municipalité;

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire certains ajustements aux conditions de travail de certains employés;

Par ce motif et sur la proposition de madame Lynda Bouffard, **appuyée par** monsieur Daniel Poirier, il est résolu à l'unanimité

QUE le taux horaire lors d'interventions des pompiers volontaires, du capitaine, des lieutenants et du directeur du service incendie de l'année 2021 soit majoré de 3,4% pour l'année 2022.

QUE le taux horaire de l'employé de voirie, monsieur André Fillion, de l'année 2021 soit majoré de 3,4% pour l'année 2022.

QUE le taux horaire des formations, des pratiques des pompiers, du directeur incendie, réparations, inspections des camions et le travail en caserne pour l'année 2022 soit de 15,82\$;

QUE le taux horaire de l'inspecteur en bâtiment de l'année 2021 soit majoré de 3,4% pour l'année 2022 et qu'une évaluation des performances soit faite le 1er juillet 2022;

QUE le taux horaire de l'adjointe administrative de l'année 2021 soit majoré de 3,4% pour l'année 2022;

QUE le taux horaire de secrétaire réceptionniste soit de 20\$ pour l'année 2022;

QUE le taux horaire de la concierge de l'année 2021 soit majoré de 3,4% pour l'année 2022;

QUE le taux horaire des bibliothécaires soit de 16\$ pour l'année 2022;

QUE les augmentations soient rétroactives au 1er janvier 2022;

22-01-09

5.7 - Contrat de travail du directeur du service incendie

ATTEDNU QUE le directeur incendie exerce sa fonction depuis plusieurs années dans la municipalité;



N° de résolution
ou annotation

22-01-10

ATTENDU QU'il est nécessaire de définir un cadre pour la fonction du directeur du service incendie;

ATTENDU QUE les élus sont satisfaits du travail du directeur du service incendie;

ATTENDU QU'un contrat de travail a été préparé, à la satisfaction de la municipalité de Nantes et de monsieur Éric Côté;

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Daniel Poirier, il est résolu en majorité d'approuver, tel que rédigé, le contrat de travail de monsieur Éric Côté et d'adopter la description de tâches, telle que déposée.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la municipalité de Nantes.

Madame Julie Rodrigue et monsieur Richard Grenier s'abstiennent de voter sur le point qui peut être en conflit d'intérêts.

5.8 - Modification du contrat de travail de l'inspecteur de voirie

ATTENDU QUE les élus sont satisfaits du travail de l'inspecteur de voirie;

ATTENDU QU'un addenda au contrat de travail daté du 14 avril 2021 a été préparé, à la satisfaction de la municipalité de Nantes et de monsieur René Côté;

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Daniel Poirier, il est résolu à l'unanimité d'approuver, tel que rédigé, l'addenda de contrat de travail de monsieur René Côté et d'adopter les modifications au contrat, tel que présenté.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer ledit addenda pour et au nom de la municipalité de Nantes.

22-01-11

5.9 - Modification du contrat de travail du directeur général

ATTENDU QUE les élus sont satisfaits du travail du directeur général;

ATTENDU QU'un addenda au contrat de travail a été préparé, à la satisfaction de la municipalité de Nantes et de monsieur Ali Mohammed Ayachi;

Sur la proposition de madame Julie Rodrigue, appuyée par monsieur Daniel Poirier, il est résolu à l'unanimité d'approuver, tel que rédigé, l'addenda du contrat de travail de monsieur Ali Mohammed Ayachi et d'adopter les modifications.

QUE le maire soit autorisé à signer ledit addenda pour et au nom de la municipalité de Nantes.

22-01-12

5.10 - Embauche de monsieur William Paradis

ATTENDU QUE la municipalité a eu besoin d'un surveillant de patinoire;

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu unanimement que les heures de surveillance et d'entretien de la patinoire du secteur Laval effectués par monsieur William Paradis soient payées au taux horaire de 15\$.

22-01-13

5.11 - Avis de motion pour adopter un nouveau règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus(es)



N° de résolution
ou annotation

22-01-14

Avis de motion est donné par madame Lynda Bouffard pour adopter un règlement numéro 469-22 sur le code d'éthique et de déontologie des élus(es). Madame Lynda Bouffard dépose et explique le règlement.

6 - SERVICE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

6.1 - Offre de service de EXP pour le plan d'action d'amélioration de la phosphatation aux stations d'épuration du secteur village

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un avis du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MLCC) afin de réaliser un plan d'action d'amélioration de la phosphatation des stations d'épuration du secteur Village;

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, **appuyée par** madame Lynda Bouffard, il est résolu unanimement de mandater la compagnie EXP de afin de réaliser une étude d'avant-projet et de préparer les plans d'action pour l'amélioration de la déphosphatations aux stations d'épuration du secteur Village pour un montant maximal de 5 000\$ taxes incluses et ce tel que soumissionné.

7 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE

7.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment

Les élus ont pris connaissance du rapport de monsieur Jacques Pichardie.

22-01-15

7.2 - Offre de service de gestion animalière pour l'année 2022

ATTENDU QUE l'Escouade Canine MRC 2017 offre un service de gestion d'animaux sur le territoire de la municipalité de Nantes en respect des normes et règlements encadrant cette activité;

ATTENDU QUE l'offre de service a été consultée et présentée aux conseils;

ATTENDU QUE malgré que des points de l'offre de service ne convienne pas à la municipalité et que ces points seront approfondis lors de la révision de l'entente à la fin de 2022;

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, **appuyée par** madame Danielle Boulet, il est résolu unanimement que la municipalité accepte l'offre de service de l'Escouade Canine MRC 2017 pour l'année 2022 aux conditions énumérées dans l'offre de service.

QUE le maire ou le directeur général signe l'entente au nom et pour la municipalité de Nantes.

22-01-16

7.3 - Demande de consentement municipal - Ajout de câble de fibre optique sur des torons existants

Sur la proposition de monsieur Daniel Poirier, **appuyée par** madame Lynda Bouffard, il est résolu que la municipalité de Nantes consente à l'installation des câbles de fibre optique telle que montrée sur les plans D01_LAC-LAC-MÉGANTIC_ZONE FEEDER_DEMANDE N2

22-01-17

7.4 - Demande de M. Mark Lachance à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ)

ATTENDU QUE Monsieur Lachance est propriétaire d'une sucrerie sise sur le lot 3 479 527 et y exploite 3 930 entailles avec quota. Il a aujourd'hui la possibilité d'augmenter sa production en faisant l'acquisition de la partie en



N° de résolution
ou annotation

établière de la terre de monsieur Beaudoin, ce qui représente 2 430 entailles existantes et un potentiel de 811 entailles supplémentaires;

ATTENDU QUE monsieur Beaudoin n'exploite plus cette partie de sa terre;

ATTENDU QUE le projet comprend une bande donnant accès à la partie établière, et permettant l'installation de conduite principale et une parcelle sur laquelle seraient construites des installations de pompage et de transbordement, pour permettre le chargement de l'eau d'érable, puisque la station d'évaporation existante est située à l'autre site de monsieur Lachance;

ATTENDU QUE le potentiel agricole des lots reste inchangé et les lots avoisinants restent le même et peuvent être utilisés pour l'agriculture.

ATTENDU QUE l'établissement d'une production animale ou contrainte à l'agriculture ne change pas;

ATTENDU QUE l'homogénéité des terres agricoles reste inchangée;

ATTENDU QUE les ressources eau et sols pour l'agriculture restent inchangés;

ATTENDU QUE la superficie des lots est suffisante pour pratiquer l'agriculture;

ATTENDU QUE le projet est conforme aux normes et règlements de la municipalité de Nantes;

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, **appuyée par** monsieur Richard Grenier, il est résolu unanimement que la municipalité de Nantes appuie la demande d'aliénation et de lotissement de monsieur Mark Lachance.

8 - PRÉSENTATION DES COMPTES

22-01-18

8.1 - Adoption des comptes

Sur la proposition de madame Julie Rodrigue, **appuyée par** monsieur Daniel Poirier et à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Nantes approuve la liste des comptes à payer tels qu'énumérés dans liste des dépenses à faire approuver telle que déposée, totalisant 102 908.58 \$ et d'autoriser le directeur général, secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

9 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

22-01-19

9.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 10 janvier 2022

Les membres du Conseil ont pris connaissance des rapports.

22-01-20

9.2 - Acceptation des dépenses autorisées au registre du D.G. au 10 janvier 2022

Sur la proposition de madame Julie Rodrigue, **appuyée par** monsieur Daniel Poirier, il est résolu unanimement que les élus acceptent les dépenses du directeur général.

- Rehaussement du débit à 100mb d'internet à l'hôtel de ville pour un coût mensuel de 97,67\$ taxes incluses.

- Achat d'un abonnement au logiciel de vidéoconférence "zoom" pour le prix annuel de 229,95\$ taxes incluses.



N° de résolution
ou annotation

10 - RAPPORT DU MAIRE

Le maire, monsieur Daniel Gendron, fait explication du dossier de la voie de contournement. Il explique que d'ici quelques jours des rencontres en lien avec une consultation publique organisée par le Transport Canada. Le maire explique que la consultation publique est une consultation exigée par l'office de transport dans le cadre de la demande d'autorisation du Canadien Pacifique (CP). Il souligne que les citoyens seront tenus au courant de cette consultation.

11 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

12 - COMPTE RENDU DES COMITÉS ET AUTRES

22-01-21

12.1 - Compagne annuelle de financement "Les amis des Jeux du Québec - Estrie"

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu unanimement que la municipalité pour l'année 2022 ne participe pas à la compagne annuelle de financement "Les amis des jeux du Québec - Estrie"

22-01-22

12.2 - Défi Château de neige 2022

ATTENDU QUE le Conseil Sport Loisir de l'Estrie organise l'événement "défi château de neige 2022" dans la région;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite intégrer le Défi à ses événements;

ATTENDU QUE le Défi aura lieu du 10 janvier au 14 mars 2022;

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par madame Danielle Boulet, il est résolu unanimement que la municipalité de Nantes fasse promouvoir l'événement "Défi château de neige 2022" sur ses plateformes de communication et organise un événement "Défi château de neige".

22-01-23

12.3 - Événement "Prendre soin de notre monde"

ATTENDU QUE dans le cadre de la mesure des éclaireurs du CIUSSS-CHUS visant à promouvoir le bien-être psychologique des citoyennes et citoyens dans le contexte de la pandémie, un budget ponctuel a été accordé pour la région de l'Estrie pour la réalisation d'actions en ce sens.

ATTENDU QU'il s'agit d'une opportunité pour les acteurs des différents secteurs de contribuer au mieux-être de notre communauté.

Sur la proposition de madame Julie Rodrigue, appuyée par monsieur Daniel Poirier, il est résolu unanimement que la municipalité de Nantes en collaboration avec l'association des gens de Nantes et dans le cadre d'un projet rassembleur durant le mois de février et mars de la présente année, d'organiser un événement pour la communauté de Nantes.

Que le directeur général au nom de la municipalité procède à une demande d'aide dans le cadre du projet "prendre soin de notre monde"

13 - DONS ET COMMANDITES

22-01-24

13.1 - Demande de l'association des gens de Nantes (AGN)



N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE l'association des gens de Nantes (AGN) contribue à l'animation et l'organisation du patinage libre au village de Nantes;

ATTENDU QUE l'AGN souhaite organiser prochainement un événement inclusif nommé "Party Disco à la patinoire du village avec Keven Ross"

ATTENDU QUE l'AGN demande une aide de 500\$ pour organiser l'événement et 1 000\$ pour la surveillance de la patinoire;

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, **appuyée** par madame Danielle Boulet, il est résolu unanimement que la municipalité de Nantes fasse un don de 1 500\$ à l'organisme association des gens de Nantes dans le cadre de l'organisation d'événement et la surveillance à la patinoire du village.

22-01-25

13.2 - Demande de participation financière pour le renouvellement de l'équipement des bacs Mini Bougeotte

ATTENDU QUE la municipalité a participé en 2017 et souhaite participer pour l'année 2022 au projet des Bacs de jeux Mini Bougeotte porté par Granit Action;

ATTENDU QU'une contribution de 350\$ permet à la municipalité de garnir ses équipements;

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, **appuyée** par madame Danielle Boulet, il est résolu unanimement que la municipalité de Nantes contribue à hauteur de 350\$ à l'organisme constellation du granit dans le cadre du projet des Bacs Mini Bougeotte.

22-01-26

13.3 - Demande d'aide financière de l'organisme Lac en fête dans le cadre du CanadaMan/Woman 2022

ATTENDU QUE la municipalité apprécie la tenue de l'événement dans la région;

ATTENDU QUE le budget de la municipalité destinée au soutien des différents organismes est déjà prévu pour l'organisation événementielle des organismes de la municipalité pour l'année 2022;

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes peut offrir un support de promotion de l'événement CanadaMan/Woman 2022 sur ses différentes plateformes de communication,

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, **appuyée** par monsieur Daniel Poirier, il est résolu unanimement que la municipalité de Nantes pour l'année 2022 contribue uniquement à la promotion de l'événement CanadaMan/Woman 2022 sur ses propres plateformes de communication.

22-01-27

13.4 - Demande de contribution de l'organisme " Constellation du Granit" pour la semaine intergénérationnelle

ATTENDU QUE le comité intergénération organise un événement dans le cadre de la semaine intergénérationnelle du 7 au 13 février 2022;

ATTENDU QUE le comité intergénération demande une contribution de 75\$ afin de promouvoir les différents événements sur le territoire de la MRC;

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, **appuyée** par madame Danielle Boulet, il est résolu unanimement que la municipalité de Nantes fasse un don de 75\$ à l'organisme "constellation granit" dans le cadre de la promotion de la semaine intergénérationnelle



N° de résolution
22-01-28

14 - QUESTIONS DIVERSES

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Daniel Gendron
Maire

Ali Mohammed Ayachi
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Je, **Daniel Gendron**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Daniel Gendron
Maire